Ardèche Rhône Coiron

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rapport d'activités 2018

Sommaire

LOGEMENT HABITAT p.4
- Projet NPRU
- Habitat logement

TOURISME p.6
- Aménagement touristique

ENVIRONNEMENT p.7
- Rivières
- SPANC
- Déchets

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE p.10
- Urbanisme
- Développement durable

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE p.12
- Commerces artisanats
- Développement économique

CULTURE p.13
- Réseau de lecture Publique
- Médiathèques et bibliothèques
- Culture EAC
- Musée de la Résistance
- Cinémas

ENFANCE JEUNESSE p.18
- Crèches
- Relais assistantes maternelles
- Jeunesse

RESTAURATION COLLECTIVE p.20

TECHNIQUES..... p.21
- Bâtiments
- Espaces verts

ORGANIGRAMME p.24

FINANCES p.25

GOUVERNANCE p.29

COMMUNICATION p.31

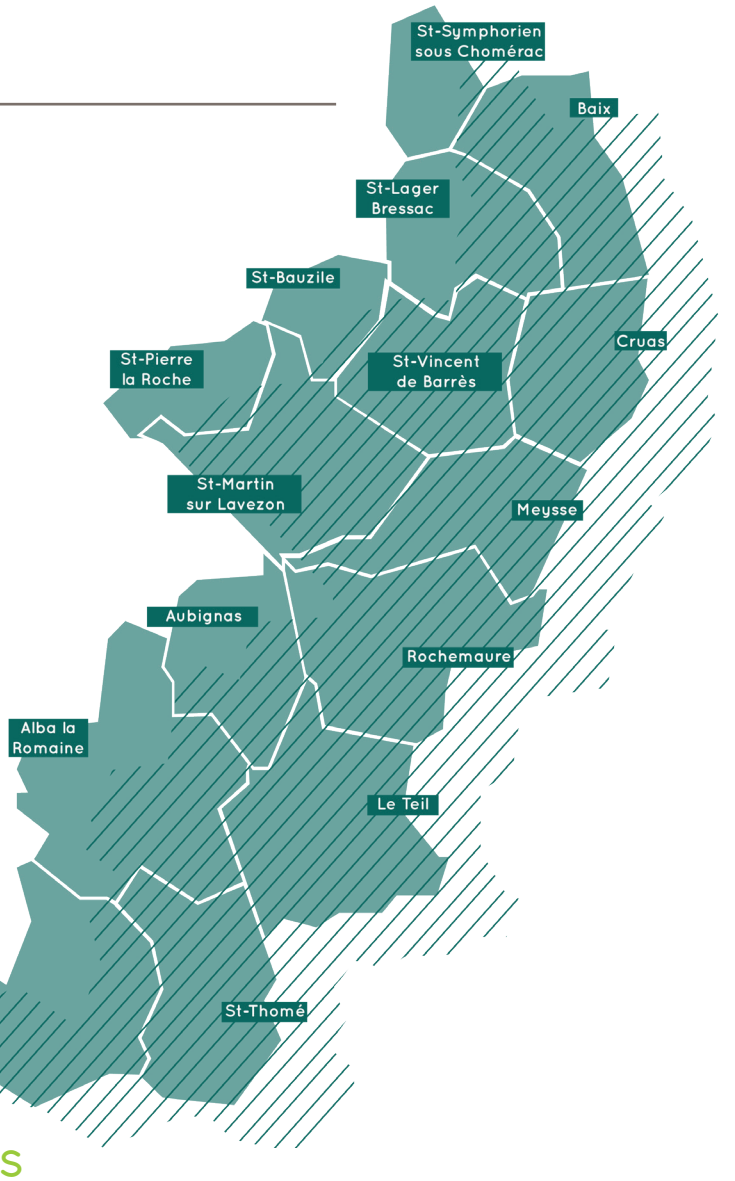

CHIFFRES CLÉS

- Créée le 1er janvier 2017
  par fusion des Communautés Barrès-Coiron et Rhône Helvie
- 15 communes
- Une superficie de 281 km²²
- 22 785 habitants

Edito

L'année 2017 avait été principalement consacrée à la mise en place de la gouvernance intercommunale.
Ce rapport d'activité de l'année 2018, rend compte des actions et des projets de la Communautés de communes Ardèche Rhône Coiron au bénéfice de ses habitants, des partenaires et des acteurs du territoire.

Il est une synthèse des grands moments de 2018 qui a été un temps d'harmonisation des compétences avec en perspective des élargissements à venir, de l'affirmation des actions engagées et du démarrage de grands projets structurants dans lesquels s'engage la Communauté de communes pour les années futures.

La solidarité entre les communes et le travail des élus communautaires ont permis, notamment, d'envisager de nouvelles orientations pour le développement économique, de lancer le PCAET, d'harmoniser et d'organiser la Petite Enfance et de lancer la prise de compétence de la GEMAPI et d'asseoir des partenariats et dispositifs culturels et d'en créer de nouveaux.
Je remercie ceux, élus et services, qui ont amorcé le démarrage de grands chantiers sur cette année 2018 et assuré les succès des actions menées, pour toujours répondre à nos missions d'un service public de qualité.

« 2018 est l'année du démarrage de grands chantiers structurants… »

Eric CUER
Président de la Communuaté de communes Ardèche Rhône Coiron

Projet NPRU

Le centre-ville de Le Teil est sur le point de connaître de nombreux changements. L'un des plus attendus est le contournement de la route nationale 102 qui va permettre de désengorger le centre de son flux routier incessant qui nuit à sa redynamisation et à son attractivité.
Pour accompagner ce chantier d'envergure (2018-2022), la Communauté de communes investit fortement dans le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain du centre-bourg de son territoire.
D'abord, en luttant contre l'habitat dégradé au sein d'îlots entiers d'immeubles faisant place à des logements rénovés, gage d'une meilleure qualité de vie.
Également, en recentralisant une partie de ses services au sein d'un pôle culturel et touristique qui se situera sur la place Pierre Sémard, réunissant le Musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche, la médiathèque intercommunale, l'Office de tourisme, etc.
Enfin, la Communauté de communes participe au maintien du commerce et de l'artisanat en centre-ville de Le Teil avec un acteur incontournable de la rénovation urbaine, l'Etablissement Public d'Aménagement et de Restructuration Economique, Commerciale et Artisanale (EPARECA). Ce dernier accompagne également la Communauté de communes dans une réflexion de création d'immobilier d'entreprises (location de locaux artisanaux) au sein du quartier de La Violette à Le Teil, deuxième quartier prioritaire de la politique de la ville.

19 millions d'€ jusqu'en 2023

9 partenaires financeurs autour du programme : ANRU, Anah, Caisse des dépôts, Conseil régional, Conseil départemental, État...

2018 EN BREF

- Signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain avec les partenaires financeurs du programme de rénovation urbaine (2018-2023)

- Ouverture de la maison des projets au 37 rue de la République au Teil : lieu d'information à destination de tous les habitants du territoire intercommunal autour des changements que va connaître Le Teil

- Voyage d'études à Lussac-lès-Châteaux et Jarnac pour s'inspirer de leurs équipements culturels et touristiques pour le futur pôle de la place Sémard

Habitat logement

En 2018, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a lancé l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2020-2026. Le PLH est un document stratégique détaillant les projets de la future politique communautaire de l'habitat, conçu avec les partenaires que sont les services de l'Etat, les bailleurs sociaux et les associations œuvrant dans les domaines du logement et de l'hébergement. Le PLH doit prévoir les réponses aux besoins locaux tout en favorisant la mixité sociale et le renouvellement urbain. En 2018, le bureau d'études mandaté pour accompagner la collectivité a procédé au diagnostic de la situation existante, préalable indispensable à la définition des objectifs à atteindre.

Tout en travaillant à un futur programme d'amélioration des logements privés qui concernera toutes les communes du territoire intercommunal, la Cc ARC a poursuivi l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur les 5 communes du sud du territoire, avec une attention particulière portée aux logements situés dans le centre-ville de Le Teil : grâce à ce programme, les propriétaires occupants et bailleurs de logement(s) bénéficient d'un accompagnement technique et financier renforcé pour des travaux permettant une amélioration de la performance énergétique, une adaptation à l'âge et au handicap ou encore la résorption d'une situation de vacance ou d'habitat indigne. En plus d'une aide de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), les propriétaires perçoivent une subvention de la CC ARC et le cas échéant, de la commune de Le Teil.

176 logements ont été rénovés en juin depuis le lancement de l'OPAH-RU dont **40** dans le centre-ville du Teil

1 967 000€ de subventions accordées pour l'Anah, **236 000€** pour la CC ARC et **41 000€** pour la commune de Le Teil

Ces chantiers ont généré **6 148 000€** de chiffre d'affaires réalisé pour quasiment la moitié par des entreprises de notre territoire.

2018 EN BREF

1 service Conseil Habitat Jeunes qui informe et accompagne les jeunes de 16 à 30 ans en recherche de logement : en 2018, 156 jeunes ont été accueillis par le service, dont 98 originaires des communes de la Cc ARC, et 126 ont bénéficié d'un accompagnement spécifique : demande de logement social, recherche dans le parc privé, demande d'allocation, montage des dossiers de garantie des impayés de loyer (en cas de non recours à un garant solvable) et de financement du dépôt de garantie (prêt à 0%), travail sur le budget et les droits et devoirs réciproques propriétaire - locataire. 45 jeunes ont ainsi pu accéder à un logement adapté à leur profil.

1 aire d'accueil des gens du voyage (ouverte en 2007) gérée en régie directe : 5 ménages hébergés sur toute l'année 2018

1 centre d'hébergement et de réinsertion sociale d'urgence (ouvert en 2009) géré par l'association Diaconat Protestant : 230 personnes accueillies en 2018 (orientées par le 115, n° des urgences sociales)

Rendez-vous sur demande à la Maison de l'Habitat, avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC 07) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 07)

Aménagement touristique

Territoire au fort potentiel touristique, Ardèche Rhône Coiron est maintenant équipé d'un Office de tourisme opérationnel. Ses principales missions sont l'accueil et l'information touristique, mais aussi la promotion du patrimoine architectural à travers les visites guidées des villages et l'animation des sites de l'Abbatiale de Cruas et du Château de Rochemaure.
La politique touristique intercommunale, c'est aussi :

- L'entretien et valorisation des sentiers de randonnées du territoire (environ 300 km) de la ViaRhôna et de la voie douce de la Payre
- Le soutien à des réseaux de mise en tourisme tels que les Villages de Caractère ou le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional.

@MichelRissoan

Sites patrimoniaux:

8 822 visiteurs dans les sites gérés par la Communauté de communes (Abbatiale de Cruas, Château de Rochemaure)

598 personnes ont participé aux visites guidées estivales, soit 50 personnes de plus qu'en 2017

ViaRhôna : 89 229 passages/an à la passerelle himalayenne à Rochemaure, point le + fréquenté

Passerelle de Baix : 212 060 passages/an

Voie douce de la Payre : 64 135 passages/an (au viaduc de la rivière Payre)

Développement des produits groupe proposés par l'Office :

46 prestations et **32** partenaires

201 partenaires de l'OTI (195 en 2017)

41 rendez-vous de découverte du territoire au travers de visites et animations thématisées

34 766€ de taxe de séjour récoltés en 2018 (21 886€€en 2017)

2018 EN BREF

L'Office de tourisme Sud Ardèche Rhône & villages présent sur 3 points d'informations : Alba-la-Romaine, Le Teil, Cruas.

- Le développement des produits groupe proposés par l'Office de Tourisme
=> Développement de la fréquentation des visites guidées de site et des visites de villages

- Mise en place de la taxe de séjour sur tout le territoire gérée par l'Office de Tourisme

Rivières

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et l'Affirmation des Métropoles (loi MAPTAM) et la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), respectivement du 27 janvier 2014 et du 7 août 2015, ont créé une nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).
La gestion de cette compétence est attribuée aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Cela permet ainsi de regrouper, sous la houlette d'une seule collectivité, des compétences historiquement réparties entre différents acteurs locaux.
Conformément à ces lois, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a intégré cette compétence depuis le 1er janvier 2018
Les principales dispositions de ces deux lois concernant la compétence GEMAPI sont les suivantes :

- La compétence est définie par les 4 alinéas suivants de l'article L211-7 du code de l'Environnement •
  1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

L'arrivée de cette nouvelle compétence a pour objectif de replacer la gestion des cours d'eau au sein de la réflexion sur l'aménagement du territoire. Il s'agit d'aborder de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques (gérer les ouvrages de protection contre les inondations, faciliter l'écoulement des eaux notamment par la gestion des sédiments, gérer des zones d'expansion des crues, gérer la végétation dans les cours d'eau et leurs abords immédiats) et l'urbanisme (mieux intégrer le risque inondation et le bon état des milieux naturels dans l'aménagement de son territoire et dans les documents d'urbanisme).

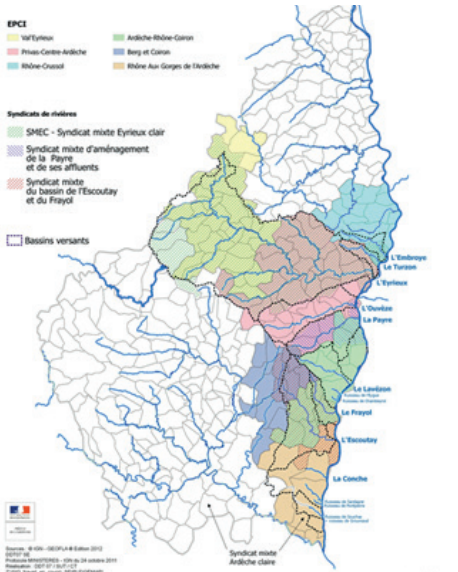

2018 EN BREF

Finalisation de l'inventaire des ouvrages hydrauliques :
C'est un état des lieux et un diagnostic du parc d'ouvrage de protections contre les inondations sur le territoire de CcARC
- création d'une liste exhaustive de tous les ouvrages présents sur le territoire.
- Identification de + de 450 ouvrages pour un total de 35 kms d'ouvrages cumulés

Un travail préalable nécessaire pour la mise en place du futur schéma de système d'endiguement. Un système d'endiguements peut être composé de digues mais aussi de plusieurs autres éléments (remblais, vanne, ...).

Reconnaissance visuelle initiale de la digue du Frayol au Teil
Un état des lieux pour la prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) par CcARC. Cette digue est classée B et protège des crues du Rhône environ 4 200 habitants vivant de façon permanente ou ponctuelle au sein de la zone protégée.
Ce rapport intermédiaire constitue un préalable à la future Visite Technique Approfondie (VTA) et a pour double objectif :
- L'amélioration de la connaissance de l'ouvrage en complétant l'inventaire des ouvrages annexes existants
- Le recensement de l'ensemble des désordres observés en gestion dans le cadre de ces nouvelles compétences

Etude sur l'organisation de la Gestion GEMAPI :
Poursuite de l'étude répartie de la manière suivante :
€ 3 Sous bassins SDAGE, 7 EPCI-FP principaux, 3 syndicats de rivière qui exercent des compétences GEMA.
Cette étude définit différents scénarios pour l'organisation de la compétence GEMAPI à l'échelle de 3 sous bassins.
Elle sera finalisée en 2019 pour une nouvelle organisation du volet GEMA de la compétence GEMAPI en 2020.

SPANC

L'ensemble des communes de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a transféré l'Assainissement Non Collectif, à l'intercommunalité.
Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé d'effectuer les contrôles des dispositifs d'assainissement autonome dans le cadre du neuf et de l'existant.
Le but de ces contrôles est de s'assurer qu'aucune habitation non raccordée/raccordable au dispositif d'assainissement collectif, ne génère de pollution environnementale ou sanitaire.

2342 installations contrôlées depuis le 1er janvier 2006

191 installations contrôlées en 2018 dont :

- **37** Diagnostics Ventes
- **15** Diagnostics Initiaux
- **96** Contrôles de Bon Fonctionnement
- **25** Contrôles de Conception et d'Implantation
- **17** Contrôles de Bonne Exécution

2018 EN BREF

191 installations ont été contrôlées, aussi bien dans le cadre des contrôles de bon fonctionnement que lorsqu'une réhabilitation est réalisée ou même un nouveau projet déposé.

Progressivement, le réseau d'assainissement collectif est étendu sur les communes, ce qui permet de supprimer régulièrement des dispositifs autonomes.

Pour rappel : le SPANC dépend d'un « budget annexe » qui doit s'équilibrer. Chaque contrôle donne lieu à une redevance :

Diag vente	Diag initial	Bon fonctionnement	Conception	Réalisation
150€	100€	80€	70€	90€

Déchets

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron dispose des compétences de collecte des ordures ménagères, collecte sélective et la gestion « Haut de quai » des déchèteries.

- Cette compétence « Haut de quai » correspond à la tenue de la déchèterie et l'accueil au public.
- La compétence « Bas de quai » correspond au retrait des bennes
- - Pour les déchèteries du Teil et d'Alba-La-Romaine, le syndicat de traitement du SYPP gère les collectes.
- - Pour la déchèterie de Cruas, il s'agit principalement d'une prestation avec Véolia.
- - D'autres organismes sur l'ensemble du territoire participent également à la collecte de déchets très spécifiques (Huiles de vidange, Déchets Diffus Spécifiques, ...)

Le traitement des déchets, provenant des véhicules de collecte, est confié à deux syndicats sur le territoire :

- Le SYTRAD pour la partie « ex Barrès Coiron », qui comprend 10 communes ;
- Le SYPP pour la partie « ex Rhône Helvie », qui comprend 5 communes.

3 déchèteries sur le territoire : Cruas, Le Teil, Alba-La-Romaine

304 bornes aériennes et semi-enterrées de tri sélectif

1450 bacs de regroupement repartits sur le territoire

9 véhicules de collecte

7 agents de collecte des ordures ménagères, 2 agents de collecte de sélectif, 3 agents de déchèterie

6 102 tonnes d'ordures ménagères collectées

1 150 tonnes de déchets recyclables collectées (comprenant emballage, verre, journaux, ...)

2 syndicats de traitement : le SYndicat des Portes de Provence (SYPP) et le SYndicat de Traitement des Déchets Ardèche Drôme (SYTRAD)

2018 EN BREF

En 2018, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a installé des points de collecte sur le territoire, l'objectif étant de retirer les zones en porte-à-porte.

Finalisation de la mise en place de colonnes semi-enterrées place René Cassin au Teil, ainsi qu'à Meysse.

Suppression des derniers bacs jaunes de sélectif au profit de colonnes aériennes sur l'ensemble du territoire.

L'achat d'un véhicule avec grue pour répondre à l'extension des collectes de sélectif.

La Communauté de communes a égalementpris en charge la gestion des déchets durant le Festival d'Alba-La-Romaine (collecte des sélectifs, verre, encombrant, ...)

Urbanisme

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron assure différentes missions d'urbanisme auprès de ses communes membres : instruction des autorisations du droit du sol (ADS), accompagnement des procédures communales de planification et conseil auprès des communes et des administrés tant sur le volet planification que sur le volet des autorisations d'urbanisme.
L'organisation du service ADS permet d'assurer une continuité de service et une disponibilité auprès des communes.
En 2018, le service instructeur a travaillé à accroître la stabilité de son fonctionnement, tout en veillant à améliorer la qualité du service rendu aux communes et aux administrés en assurant un service de proximité. Le service instructeur ADS ne constitue pas une compétence propre de la Communauté de communes : la compétence de délivrance des autorisations d'urbanisme est du ressort des communes.

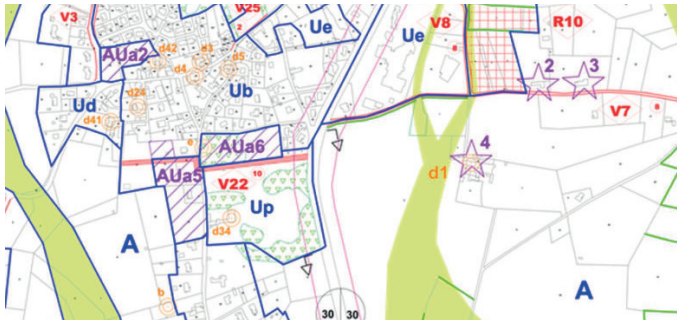

13 communes pour lesquelles Ardèche Rhône Coiron assure l'instruction des Autorisations du Droit du Sol

906 demandes d'Autorisation du Droit du Sol déposées dans les communes et instruites par le service (- 5% par rapport à 2017)

201 demandes de permis de construire déposées et instruites

31 jours : délai moyen d'instruction d'un permis de construire complet (le délai légal est de 60 jours)

83 % de décisions favorables rendues sur les ADS

9 communes qui travaillent à leur document d'urbanisme : Alba-la-Romaine, Baix, Cruas (PLU approuvé en décembre 2018), Le Teil, Rochemaure (PLU approuvé en juillet 2018), St-Lager-Bressac, St-Martin-sur-Lavezon, St Symphorien-sous-Chomérac, St-Vincent-de-Barrès

2018 EN BREF

2 communes approuvent leur nouveau Plan Local d'Urbanisme : Rochemaure le 12 juillet 2018 et Cruas le 12 décembre 2018. Le territoire de la communauté poursuit donc son mouvement d'élaboration de documents d'urbanisme conformes aux dispositions règlementaires issues des lois Grenelle et ALUR, et compatibles avec le Programme Local de l'Habitat et les politiques sectorielles de la Communauté de communes.

Développement Durable

En matière de planification à une échelle supra-communautaire, les démarches de préfiguration du Schéma de Cohérence Territoriale se poursuivent sur 2018 par des ateliers thématiques et des réunions des Présidents des EPCI. La création du syndicat mixte du SCoT Rhône Provence Baronnies est entérinée par l'arrêté inter préfectoral n°2018361-003 du 27 décembre 2018. Les statuts du syndicat prévoient que la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron dispose de 6 sièges sur 65 au sein de l'organe délibérant.

Lancée en 2017, l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial se déploie sur 2018. Le comité de pilotage de lancement de l'étude permet de jeter les bases de ce document rendu obligatoire par la loi TEPCV de 2015.

Enfin, grâce à la labellisation TEPOS-TEPCV dont bénéficie le territoire du SCoT Rhône Provence Baronnies, la Communauté de communes peut bénéficier du programme PRO-INNO-08 • permettant de financer des travaux visant à améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics par le biais de Certificats d'Économie d'Énergie. Sur le territoire de la Communauté, 6 communes s'inscrivent dans ce programme et les premiers CEE sont vendus par le Syndicat d'Energies de l'Ardèche pour le compte des communes dès juillet 2018.

6 sièges sur 65 pour la Cc ARC au Comité Syndical du Syndicat mixte du SCoT Rhône Provence Baronnies.

671 kteq CO2 de gaz à effet de serre rejetée par an sur la Cc ARC, soit 29 teq CO2 par habitant ; 90 % proviennent du secteur industriel hors branche énergie

35 participants au 1er atelier de concertation du PCAET sur la thématique « Stratégie »

175 Gwh/an de potentiel de développement des énergies renouvelables toutes ressources confondues (bois-énergie, éolien, photovoltaïque, géothermie...) qui permettrait de répondre à 98% des besoins du territoire hors industries

133 000 euros de travaux d'amélioration des performances énergétiques réalisés sur les bâtiments publics des communes dans le cadre du programme « PRO-INNO-08 »

2018 EN BREF

- **Préfiguration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** : plusieurs ateliers préalables à la création du syndicat mixte du SCoT sur les thématiques « gouvernance », « axes stratégiques du SCoT » ou encore « connaissance mutuelle des territoires du SCoT ». En décembre 2018, création du syndicat mixte du SCoT Rhône Provence Baronnies.

- **Plan Climat Air Énergie Territorial** : le diagnostic territorial est validé par le Comité de Pilotage le 3 juillet 2018. Il dessine un profil de territoire assez atypique, où l'empreinte de l'industrie est particulièrement marquée et où le potentiel de développement des énergies renouvelables répond aux besoins des populations locales (hors industries).
Le deuxième semestre de 2018 est consacré à l'élaboration d'une stratégie pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre et développer les énergies renouvelables sur le territoire. C'est aussi le moment des premières rencontres dédiées à la concertation avec les acteurs locaux, et notamment les industriels d'Ardèche Rhône Coiron.

- **Les six communes engagées dans le programme « PRO-INNO-08 «** (Aubignas, Baix, Le Teil, St-Martin-sur-Lavezon, St-Symphorien-sous-Chomérac et St-Vincent-de-Barrès) réalisent au cours de l'année des travaux de remplacement de menuiseries, d'isolation de combles et de parois, ou encore de remplacement de système de chauffage sur divers bâtiments publics (écoles, salles des fêtes, mairies, salles associatives...).

Développement économique

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique définit courant 2018, la Communauté de communes a poursuivi ses actions en faveur des entreprises existantes ou nouvelles souhaitant s'installer sur le territoire. Pour répondre à l'ensemble des demandes, un travail constant de veille et de lien aux entreprises est mené. La collectivité s'est dotée d'un nouvel outil opérationnel : le site dédié à l'immobilier et foncier d'activités disponibles. Il permet un suivi et une commercialisation des opportunités publiques mais aussi privées.
Sont aussi développés : le conseil et l'assistance aux porteurs de projets, le financement des projets commerciaux et artisanaux en lien avec la Région, l'Etat et la politique de la ville (Le Teil), le soutien aux réseaux d'acteurs économiques, l'animation et la promotion économique du territoire.

1047 entreprises recensées

51 porteurs de projets accueillis

21 577 de subventions accordées aux entreprises en création ou développement

236 648 investis par les entreprises accompagnées dont **105 423** de travaux réalisés par des entreprises ardéchoises

2018 EN BREF

Foncier et immobilier d'activités
- Démarrage de l'opération de requalification de la ZA Drahy à Meysse
- Site dédié au foncier et à l'immobilier d'entreprises www.immo-ardecherhonecoiron.fr
- 1 pépinière « Le faisceau sud » au Teil : 4 bureaux et 4 ateliers avec bureau

Commerce - artisanat
Animation de l'Opération FISAC pour le maintien et le développement du commerce et de l'artisanat
Aides directes aux entreprises artisanales et commerciales
Appui au fonctionnement des associations de commerçants et d'entreprises

Développement agricole
- Soutien au développement des filières courtes d'approvisionnement avec l'organisation du marché saisonnier des producteurs de Pays à Le Teil et à Rochemaure
- Approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux avec la SCIC « D'Ardèche et de Saisons »
- Plan Pastoral territorial avec la Communauté de communes Berg et Coiron
- Lancement d'un diagnostic agricole sur l'ensemble du territoire avec la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

Insertion par l'économie
- Soutien financier à plusieurs associations d'insertion par l'activité économique : Le Terreau (agriculture biologique), Envibat et Olivier de Serres (entretien, environnement) et la régie de territoire Rebond.

Réseau de lecture publique

2018 a été une année de préparation pour l'élargissement de la compétence « Equipements culturels » avec l'agrandissement du réseau des bibliothèques pour le 1er janvier 2019. Des rencontres ont eu lieu avec chacune des équipes pour pouvoir échanger autour de leur fonctionnement et des nouvelles perspectives d'organisation pour l'année suivante.
Une restitution de ce premier état des lieux a eu lieu en commission culture en présence des équipes.
Des communes du nord du territoire ont pu participer à de premières actions du Contrat Territoire Lecture : expositions dans le cadre de la résidence d'Edouard Manceau, lectures, spectacle, formation.
L'organisation du réseau informatique des cinq bibliothèques s'est développée avec l'utilisation de plus en plus importante des réservations via le portail (bibliotheques.ardecherhonecoiron.fr) et la mise en place de la circulation des livres.

1100 personnes environ (enfants, parents et professionnels) ont participé aux actions petite enfance

20 ans se sont écoulés depuis la création de la médiathèque du Teil

Sur les 5 bibliothèques informatisées en réseau :

48360 documents prêtés
30 000 documents disponibles dont
2700 nouvelles acquisitions
1614 abonnés (dont **600** nouveaux inscrits)

2018 EN BREF

L'offre numérique de la Bibliothèque Départementale s'enrichit. L'arrivée de plates-formes de musique en ligne comme Music me ou Philharmonie de Paris donne désormais accès à des millions de titres pour tous les lecteurs adhérents d'une bibliothèque et abonnés à ce service gratuit.

Mise en place de l'échange des documents entre les 5 bibliothèques informatisées avec le logiciel Orphée : Les 1eres navettes sont effectives grâce à l'Association « Rebonds ». Plus de 600 documents ont ainsi transité entre les différentes bibliothèques en 2018 et le nombre continue à augmenter. (970 entre janvier 2019 et 23 juillet 2019)

Action petite enfance : De septembre à décembre, tout un projet a été mis en place autour de l'auteur-illustrateur pour tout petit Edouard Manceau, en partenariat avec les structures petite enfance, les écoles maternelles et le réseau des bibliothèques. Rencontres d'auteur/ expositions/ spectacles/ ateliers parents-enfants se sont déroulés en différents lieux du territoire (Le Teil/ Alba la Romaine/ Cruas/ Meysse/ Rochemaure/ St Symphorien Sous Chomérac/ Valvignères)

De nouveaux partenariats ont vu le jour entre les bibliothèques et Ardèche Musique et Danse avec des propositions de lecture musicale dans les bibliothèques

Réaménagement à la Médiathèque Robert Chapuis : Le hall d'accueil a été réaménagé pour accueillir le nouvel espace de lecture presse et magazines. Une soixantaine de titres, quotidiens, hebdomadaires, mensuels adultes ou jeunesse sont disponibles en prêt ou en consultation sur place. Un vrai espace de lecture bande dessinée a également pu trouver sa place au 1er étage.

Culture EAC (Education Artistique et Culturelle)

Dès 2014, la Communauté de communes est entrée de plein pied dans le dispositif, alors tout nouveau, d'éducation artistique et culturelle. Le soutien de nombreux partenaires (Etat, département, Région ...) permet des actions de qualité portées par des acteurs culturels professionnels.
L'éducation artistique et culturelle favorise la rencontre de tous les publics, tout au long de la vie, avec les œuvres artistiques, et développe les pratiques culturelles (aller au théâtre) et amateurs (participer à un atelier théâtre). Des forums culture participatifs permettent chaque année aux structures socio-culturelles de croiser leurs projets et de s'inscrire dans une thématique, fil rouge culturel du territoire : les idées et les champs artistiques s'entremêlent pour ouvrir grand les rencontres.

2730 personnes touchées

11 communes accueillant au moins une action

Les 3 collèges et les 2 lycées du territoire concernés

8 écoles participantes

35 actions

10 champs artistiques proposés

2018 EN BREF

Les herbiers vidéo par Ardèche images pour des collégiens et des primaires
Ces projets amènent à la réalisation d'un film documentaire collectif abordant les questions environnementales, le monde des plantes. C'est la force des actions EAC que de pouvoir croiser différents domaines et le cinéma est propice à ces mélanges de genres.

Les entreprises font leur cinéma
Du cinéma dans les entreprises, chez les artisans ou dans les fermes ... de quoi décaler nos habitudes, faire découvrir les savoir-faire locaux, et penser le territoire dans toute sa richesse. D'un atelier d'architecte à un magasin de bricolage en passant par une cave, cette année 2018 fut particulièrement variée.

Les actions croisées musique
La Smac 07 s'inscrit maintenant régulièrement sur la CCARC avec
- des spectacles
- des résidences de l'artiste associé
- des ateliers scolaires comme ceux proposés cette année à Baix et au Teil par la Cie des 7 vents
- des liens avec le réseau des bibliothèques et les cafés littéraires

Opération «Sciences et patrimoine»
1638 élèves du territoire, soit 72 classes bénéficiaires (Pays d'art et d'histoire et l'Arche des métiers)

Les partenariats culturels

La Communauté de communes, outre son engagement pour l'éducation artistique et culturelle, soutient les festivals de son bassin de vie : Présence(s) photographie, festival du film italien, Festival de l'écrit à l'écran, Les cafés littéraires, les préalables et le festival d'Alba-la-Romaine. Ces moments phares dynamisent le territoire, permettent le croisement des publics, la découverte d'artistes d'ici et d'ailleurs. Ils offrent des temps de réflexion et de convivialité et sont dorénavant attendus avec impatience par les habitants.

6 festivals soutenus

17 lieux différents de diffusions et rencontres

63 500€ dédiés aux festivals par la CCARC sur 2018

2480 spectateurs aux Préalables

700 personnes aux ateliers des Préalables

2018 EN BREF

Les Préalables du festival d'Alba
La prise en compte du nouveau territoire par la Cascade a entraîné cette année la diffusion de 10 spectacles gratuits durant ces préalables. Le lien avec l'EAC permet depuis deux ans maintenant de croiser spectacles et ateliers pour le plaisir des petits et des grands.

Présence(s)photographies
Une exposition en extérieur sur deux mois et un après-midi de déambulation avec le photographe exposé sur Meysse, Rochemaure, Le teil. Au total, plus de 60 photographies installées en plein air sur le domaine public réparties sur 3 lieux d'exposition. Dans la prolongation de son travail sur le Népal exposé sur la CC, Frédéric Lecloux a donné une autre conférence : « Qatar – Népal, le vide et le plein ».

Le cinéma sous toutes ses formes
Que ce soit par la thématique spécifique du festival italien, par le documentaire amené par Ardèche image et les Etats généraux, ou par la fiction accompagnée de rencontres durant le festival De l'écrit à l'écran, l'image mouvante est à l'honneur sur notre territoire.
Les cafés littéraires
Les liens de proximité créés par cet événement artistique qui prend place dans des commerces chaleureux confortent le choix de soutenir des festivals qui s'installent là où est le public, et ce sans jamais se départir d'une exigence artistique.

Musée de la Résistance

Implanté au Teil, le Musée de la Résistance et de la Déportation est, en Ardèche, l'unique établissement consacré à la Seconde guerre mondiale. L'exposition permanente présente, en une vingtaine de panneaux thématiques, de nombreux documents, témoignages et photographies liés à l'histoire départementale et régionale.
A cette exposition, s'ajoutent des expositions temporaires, des conférences, des projections, des visites guidées...qui permettent au musée d'accueillir de nombreux visiteurs en approfondissant ou diversifiant certains questionnements.
De plus, un programme pédagogique, complet et adapté aux différents niveaux scolaires, sensibilise les plus jeunes et fait du musée un partenaire privilégié des enseignants.
Enfin, à l'automne 2018, le projet d'agrandissement, de déplacement et de refonte du musée s'est matérialisé par l'achat d'une partie de la gare du Teil par la Communauté de communes.

2841 visiteurs / **38 %** des visiteurs sont des scolaires (écoles, collèges et lycées) essentiellement ardéchois

13 % de public étranger en période estivale

2676 followers sur la page Facebook du musée

3746 visiteurs sur le site internet du musée

5 % des visiteurs individuels sont détenteurs du Pass Ardèche (valable au MuseAl d'Alba et à l'abbatial de Cruas)

2018 EN BREF

Une programmation avec des fils rouges complémentaires : migrations, engagements, répressions
L'exposition réalisée par le musée, Etrangers et réfugiés en Ardèche pendant la guerre était le pivot du thème consacré à l'exil. Des présentations de livres (Max et Léonora, Résistances juives), des projections (Châaba project...) et des conférences, liant histoire et contemporanéité, renforcent ce sujet.
Prendre le maquis, fruit d'un travail réalisé par les musées régionaux, exposition automnale, aborde les diverses facettes de l'engagement résistant.
Enfin, pour s'adapter au Concours de la Résistance et de la Déportation, l'aspect répressif s'est matérialisé par une exposition prêtée par l'Office des anciens combattants (ONAC) et consacrée au camp du Natzweiler-Struthof.

Une présence départementale renforcée
Le musée est intervenu pour présenter l'exposition itinérante Images de la Libération, Ardèche été 1944 à Saint-Vincent de Barrès et à Bannes et a aussi participé à une soirée à Grospierres.

Des partenariats scientifiques, culturels & touristiques
Les liens entre l'Association des amis du musée et les Archives départementales ont permis de réaliser un ouvrage qui est déjà une référence : L'Art en résistance.
Outre les partenariats scientifiques (Mémorha, réseau Traces, Ethnopôle du CPA de Valence) le musée a participé aux Cafés littéraires et au Festival du film italien.
Enfin l'établissement a contribué à l'action « une semaine, un métier » qui a mobilisé la médiathèque, le cinéma, les services intercommunaux, l'Office du tourisme...

- Toutes les réalisations du musée sont relayées par l'Office du tourisme et le Pays d'Art et d'Histoire.

Cinéma

Le cinéma Regain est maintenant bien installé dans le paysage du territoire. Les spectateurs sont toujours plus nombreux et le public fidèle. Au 1er janvier 2019, le cinéma de Cruas, nous rejoindra en ajoutant 1 salle.
Le cinéma Regain en nouant plusieurs partenariats (Ardèche Images pour les documentaires, De l'Ecrit à l'écran ou Le festival du film Italien pour ses festivals, et le Musée de la Résistance et la Déportation pour le festival du film historique), permet une ouverture vers des champs différents ou des cinémas moins distribués. Ce travail sera également mené en direction du cinéma de Cruas afin de diversifier sa programmation, et de créer un lien entre les deux cinémas.
Le Bistrot du Regain, qui jouxte le cinéma est un vrai plus pour ce dernier. Utilisé pour certains événements ou animations il développe aussi sa propre programmation culturelle et permet aux spectateurs d'avoir à disposition un lieu convivial pour se restaurer ou continuer la soirée après le film.

33941 spectateurs (**+6,75%** / 2017)

1444 cartes abonnements vendues **(+7%)**

Un public fidèle **38%** des entrées via carte abonnement

558 entrées pour les ciné-thé et les ciné-gôuter

300 entrées pour les 6 documentaires en partenariat avec Ardèche Images

28% de fréquentation en plus pour le festival de l'écrit à l'écran

2018 EN BREF

Festival de l'écrit à l'écran
Cette année le festival a mis en place 3 avant-première au Cinéma Regain. Encore un succès pour le festival qui a permis d'accueillir 1209 entrées au cinéma dont plus de la moitié de scolaires.

Un nouveau partenaire : Festival du film italien
Porté par l'association Assofital, le festival a traversé le Rhône en 2018. Beau succès pour cette première édition sur Le Teil. 1155 entrées pour le cinéma Regain dont 346 scolaires. Le festival a permis de faire venir des personnes peu ou pas habituées aux salles du Regain, avec 19% de vente de tarif plein. Les abonnés représentent 40% de la vente totale du festival, ce qui montre clairement un enthousiasme au vu de ce festival, qui a su nous proposer 7 avant-première.

Préparation de l'intégration du cinéma de Cruas
Modification du logiciel de caisse pour le cinéma de Cruas, identique à celui du Regain afin de faciliter l'accès aux deux caisses, et l'utilisation des cartes d'abonnement dans les deux cinémas.
Travail sur l'harmonisation des tarifs pour proposer les mêmes tarifs dans les deux lieux et réflexion pour la création d'une carte abonnement jeune.
Création d'un programme commun avec nouvelle identité visuelle pour le cinéma de Cruas.
Renforcement de l'équipe avec l'arrivée d'un nouveau projectionniste qui alternera entre les deux cinémas.

Petite enfance

Le secteur petite-enfance intercommunal est structuré autour de 3 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), deux relais d'assistantes maternelles territorialisés (RAM) et un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP). Cette structuration permet ainsi d'apporter une offre uniformisée en direction des habitants du territoire.
Les modes de garde sont complémentaires ; en effet les familles se voient proposer de l'accueil collectif ou de l'accueil individuel.

- Les Quinsous (Alba) ont accueilli **61** enfants différents (agrément à 16) et **47** familles dont 28 sous le seuil de pauvreté
- La Ribambelle à le Teil a accueilli près de **82** enfants différents (agrément à 30) et **75** familles dont 40 sous le seuil de pauvreté
- Au Jardin des Petits Pas à Meysse a accueilli **75** enfants différents (agrément 24) et **62** familles dont 16 sous le seuil de pauvreté
- **2** enfants porteurs de handicaps accueillis sur les 3 structures
- **84** familles sous le seuil de pauvreté accueillies sur les 3 structures

- **1** passage de la PMI dans les EAJE
- **1 contrôle** régie de la Trésorerie
- **3 commissions** d'admission dans les crèches pour les demandes d'admission des familles du territoire
- **RAM : 4** validations de **VAE** des assistantes maternelles
  - Les Explorateurs : **12** accueils annuels - **17** assistantes maternelles fréquentent les accueils
  - Les Petites Canailles : **252** accueils annuels - **40** assistantes maternelles fréquentent les accueils
- **LAEP Caracole : 148** enfants accueillis soit **118** familles

2018 EN BREF

Les 3 directrices de crèches ont travaillé à la mise à jour du règlement de fonctionnement des crèches afin d'avoir une meilleure lisibilité de l'offre pour les familles du territoire mais également une mise à jour réglementaire.

Les 2 RAM (territorialisés) ont continué leur engagement sur les axes de développement préconisés par la CAF autour de la professionnalisation des assistantes maternelles : « favoriser le départ en formation continue des assistants maternels ». Ainsi 4 assistantes maternelles ont validé leur VAE (Validation acquis expérience) lors de la session 2018. Une validation qui permet de travailler autour de la promotion de l'activité des assistants maternels.

Le Contrat enfance jeunesse Ardèche Rhône Coiron (2018-2021) regroupant l'ensemble des actions socles et actions nouvelles est validé en fin d'année et permet ainsi d'avoir une vision d'ensemble de l'intervention de l'intercommunalité dans les secteurs de la petite-enfance et de la jeunesse.

Dans le cadre du CEJ, poursuite de la réflexion entre l'intercommunalité et la commune sur la construction d'une nouvelle crèche sur Alba-la-Romaine permettant d'augmenter le nombre de places mais également de fournir les repas et les couches comme sur les deux autres équipements. Ce souhait s'inscrit dans une volonté politique d'améliorer la qualité d'accueil sur la commune.

Poursuite et consolidation de la réflexion engagée autour de la mise en place d'un pôle de remplacements

Jeunesse

Le secteur jeunesse comprend désormais 4 accueils de loisirs intercommunaux : Le Teil, Cruas, Saint-Lager-Bressac, Valvignères. 2018 a permis d'engager un travail commun avec l'ensemble des équipes autour de l'uniformisation de l'offre d'activités.
Par ailleurs, l'année a également permis la mise en place d'un Portail Familles permettant les inscriptions et un paiement en ligne.

Les **4 accueils de loisirs intercommunaux** permettent de toucher près de **200 familles**

On recense une **dizaine d'enfants** porteurs de handicaps sur les 4 accueils

On dénombre environ **10% d'activités nouvelles** sur 2018

2018 EN BREF

La nécessité de l'ouverture de l'accueil de Saint Lager Bressac a été confirmée au vu de sa fréquentation en 2018.

Interconnaissances des accueils entre eux par le biais de journées communes.

Les équipes se sont formées à l'accueil d'enfants porteurs de handicaps auprès du Pôle ressources Handicap 07 et ont participé également à des réunions du Résea.

Dans le cadre de son DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) le partenariat avec l'association de gestion du centre social (CLEFS) autour de l'idée d'intégrer l'accueil de loisirs associatif au sein de l'intercommunalité.

ACTION SOCIALE
L'intercommunalité a souhaité s'engager dans l'appel à projet du Département de l'Ardèche autour du « Soutien à l'intercommunalité : pour une action sociale de proximité », dans l'optique de la mise en place d'une analyse des besoins sociaux.
Le dossier a été déposé auprès des services du Conseil départemental.

Restauration collective

La cuisine centrale intercommunale basée à Saint Vincent-de-Barrès produit et livre les repas d'une partie des écoles du territoire ainsi que le portage des repas quotidien à domicile pour les personnes âgées.

L'équipe de production travaille dans le respect du produit, en privilégiant les produits locaux ainsi que les produits biologiques et organisent de nombreuses animations et menus à thème.

117 446 repas produits et livrés dont :

94 904 repas scolaires

16 952 portage de repas à domicile

5 590 repas pour les centres de loisirs

7600 factures établies (800 portage de repas, 6800 restauration scolaire)

16 952 repas, contre 13 188 repas en 2017 (soit **+ 28.54%**)

2018 EN BREF

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le service de portage de repas à domicile vise à favoriser le maintien des personnes dépendantes à leur domicile. Les repas sont préparés et livrés en liaison froide (repas livrés froids et conditionnés en barquette prêts à être réchauffés) pour 10 communes du territoire ARC. La livraison du lundi au vendredi (livraison des menus du week-end le vendredi). Le prix du repas est de 7,50 €.

RESTAURATION SCOLAIRE

Traitement des inscriptions scolaires :

➪684 dossiers familles pour 1 158 inscrits au service.

Poursuites de la modernisation des outils de réservation et paiement des repas scolaires : la totalité des démarches peuvent être dématérialisées.

➪plus de 90 % des dossiers traités via le formulaire en ligne. Les familles peuvent gérer leurs réservations/annulations et effectuer le paiement de leur repas en ligne via le portail familles.

REPAS POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

Avec l'ouverture d'un nouvel accueil de loisirs à St-Lager-Bressac il y a plus de repas à produire et un lieu supplémentaire à livrer. + 456 repas produits et livrés.

➪Développement de l'approvisionnement en filière de produits locaux ou biologiques, et du « fait maison » (Produits frais servis : 35 % des fruits et légumes sont bio et locaux/ 40 % sont locaux / 25% des produits en approvisionnement local ; 35 % des produits laitiers sont bio)

➪Poursuite de la mise en place d'une démarche de réduction du gaspillage alimentaire en partenariat avec les restaurants scolaires communaux (Réalisation d'un guide des portions alimentaires et achat d'ustensiles pour les restaurants scolaires)

➪Poursuite et développement des animations à thèmes (Grec, coupe du monde de foot, Nouvel an chinois...

Bâtiments

Le service technique Bâtiment est composé d'un chef d'équipe et de 4 agents qui veillent à l'entretien des différents bâtiments de la Communauté de Communes ainsi qu'à leur embellissement.
Le service technique prend en charge les entretiens de bâtiments dont les usages sont variés médiathèque, cinéma, déchetterie etc... dans des domaines d'intervention diversifiés (plomberie, peinture, électricité etc...)
Ce service suit, aussi, périodiquement les ouvrages d'art présents sur notre territoire comme la passerelle de Rochemaure ainsi que tout le parc de véhicules administratifs.
Les agents assurent également les remplacements de courte durée dans les déchèteries et à la régie déchets ménagers afin d'assurer la continuité du service.
Mensuellement, il assure le relevé des compteurs d'eau et d'électricité à l'aire d'accueil des gens du voyage et il remet aux utilisateurs les factures.

50 bâtiments entretenus

3,5 agents et **1** chef d'équipe

2018 EN BREF

Au cours de l'année 2018, de nombreux travaux ont été réalisés.

Exemples non exhaustifs des travaux :

- Préparation pour la mise en œuvre des nouveaux sols souples sur la crèche de Meysse

- Divers aménagements maçonnés dans les déchetteries et les points de collecte sur l'ensemble du territoire

- Réalisation d'une entrée sécurisée pour le RAM du Teil avec mise en place d'un interphone

Espaces verts

Le service technique Espaces verts est composé d'un chef d'équipe et de 3 agents qui veillent à l'entretien des 22 kms de Via Rhôna qui va de Baix à Rochemaure, de la voie douce de la Payre ainsi que l'entretien extérieur des bâtiments.

7km de voie douce à entretenir

22km de ViaRhôna à entretenir

3 aires de stationnements et des ouvrages d'art

2018 EN BREF

Entretien de la Voie Douce, ViaRhôna et des passerelles :
Voie Douce :
Tracé du Pouzin à Saint Lager de Bressac
Entretien en interne par nos services sur l'ensemble du tracé
7 km de long avec 3 aires de stationnement et des ouvrages d'art (1 Tunnel, 1 Viaduc et de nombreux ponts)
ViaRhôna (hors extension) :
Tracé de Cruas à Rochemaure
Entretien en interne par nos services avec conventionnement Mairies
22 km de long avec 3 aires de stationnement et 1 sanitaire autonome en période estivale

Passerelle de Rochemaure et Passerelle de La Payre (Baix) :
vérification et maintenance

Ils réalisent les tontes, les élagages ainsi que la réalisation de tous les fossés bétonnés.
De plus, un des agents est référent ambroisie sur le secteur.

En 2018, de nombreux travaux ont été réalisés, exemples non exhaustifs de travaux :

- Réalisation de fossés bétonnés
- Entretien de tous les mobiliers bois et barrières métalliques
- Remplacement de la signalétique et des contrôles d'accès suite aux incivilités
- Mise en place de terre végétale sur une partie des accotements des voies cyclable pour faciliter leur entretien
- Acquisition d'un nouveau tracteur équipé d'une épareuse qui permet une mécanisation plus prononcée de l'entretiens des voies cyclables

Ressources humaines

Après la première année de fusion qui a nécessité que le service RH assure les fondamentaux aux services et soit le garant du bon déroulement de l'activité RH de la collectivité, 2018 a permis de mettre en œuvre des outils et une organisation indispensable à une gestion moderne des RH au sein d'Ardèche Rhône Coiron afin de mobiliser à terme l'équipe sur des points d'appui aux services et aux agents, au-delà d'actes et de procédures courantes à gérer.

116 agents répertoriés au 31/12/2018 sur des emplois permanents

+ de 10 recrutements sur emplois permanents

9 réunions du comité technique

3 réunions du CHSCT

1 rencontre avec l'ensemble des agents

542 actes administratifs pris

Organisation des élections professionnelles

Préparation des transferts de personnels suite élargissement de compétences

2018 EN BREF

Les premières règles communes décidées

Des points d'harmonisation de pratiques ont été travaillés avec les membres du CT et ont abouti à la mise en œuvre de nouvelles règles dont les principales sont :
Mise en place de la garantie maintien de salaire sous format labellisation avec participation plus importante de la collectivité (de 20 à 33€€/ mensuel) et dégressive selon les revenus des agents
Harmonisation des cycles et des temps de travail, mise en place d'astreintes et précisions sur les modalités d'utilisation des véhicules de services et frais de missions.

Un service qui se structure

Suite à l'état des lieux fait en 2017 et à l'évaluation des besoins, une personne est venue en soutien du service courant 2018 pour assurer les actions liées à la formation. De plus, le temps du poste de l'assistante ressources humaines a été augmenté afin de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations des agents.
Enfin, un outil Système d'Information des Ressources Humaines a été acquis en 2018 et l'équipe du service RH formée pour mieux gérer les ressources humaines de la collectivité et offrir aux services et aux agents des outils simples de gestion et de suivi; les premiers éléments dématérialisés seront en œuvre dès 2019 (gestion des congés, autorisations d'absences...)

Organigramme

ORGANIGRAMME NOMINATIF ARDECHE RHONE COIRON 01/12/2018
Postes permanents, mises à disposition entrantes (màd)
et CDD (hors rempl.occasionnels)

Guillaume OZIL

Gilles BOICHON

POLE RESTAURATION COLLECTIVE
Magdalena CORNIERE

GESTION
Karen LAFONT
Emilie REINA

CUISINE CENTRALE ST VINCENT
Bertrand HALIN
Blandine AVON
Sylvie MEALARES
Valérie REYNAUD
Virginie AUDO
Gérald PIZETTE
Maria MADEIRA - MARQUES

CUISINE CRUAS
Johann HOST
Mina CHLOUD (màd)
Violaine TEYSONNIERE (màd)

PORTAGE DE REPAS
Evelyne AUDO
Marie WUILLEMIER
Philippe COMBE

POLE AMENAGEMENT
Gilles BOICHON

URBANISME-DEVELOPPEMENT DURABLE
Lénaig SCELLE-HEBERT

INSTRUCTION DROIT DES SOLS
Laurine CIOCCA
Marie-Laure SIEBERT

HABITAT LOGEMENT
Marie-Jeanne COSSE

PROJET PNRU
Harmonie DUFRAISSE

COMMERCES - ARTISANAT
Marie-Pierre MEO

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Gilles BOICHON

AMENAGEMENT TOURISTIQUE
Jessy SCHAETSERT

POLE FINANCES/FISCALITE
Gilles BOICHON

COORDINATION BUDGETAIRE-COMPTABILITE
Sylvie ALLIER
Poste vacant en cours.

ACCUEIL SECRETARIAT TEIL
Françoise CORNUT
Mathilde LEYNAUD

POLE ADMINISTRATION GENERALE

ACCUEIL SECRETARIAT GENERAL CRUAS
Coralie GALVANI
Amélie DUBOIS

COMMANDE PUBLIQUE-ACHATS ORGANISATION GENERALE
Amélie DUBOIS

POLE ENVIRONNEMENT- DECHETS TECHNIQUE
Peggy BROC

ENVIRONNEMENT

RIVIERES
Elian BOULENC

SPANC
Habib BEZIOU

DECHETS
Sylvain CROCHET

DECHETTERIES
Thierry CROZE
Pierrick MANSIER
Valérie PONSON

REGIE DECHETS MENAGERS
Serge JEAN

Christophe JUCHEREAU
Eddy MANCELLON
Mohamed CHAHBI
Pierre ANDRE
Cédric GOTTSCHALK
Nicolas MONCHALIN
Eric SPENGLER

TECHNIQUE

ESPACES VERTS
David TEILHAS-BALME

Jean-Charles BAUDY
Mickaël MOINE
Romain STAATH

BATIMENTS
Clément DUMOULIN

Serge MARQUES
Pascal BOUCHON
Johnny BARRAUD (màd)
Patrice RIFFARD

Virginie MARTINEZ

POLE PETITE ENFANCE /JEUNESSE
Sélima GUITTOUNI- TOLFO

CRECHE TEIL
Adeline LETTMANN
adj. Noémie BERGER

Nathalie CANOINE — Estelle MOULIN
Céline ROUX — Béatrice SERRIPIERI
Catherine BAYLE — Valérie MATHON
Emman.LOBILLO — Céline PINET
Tamara DRAGIC
Aurélie PORTE — Khadija GHOUDAN
Liliane BOIRON

CRECHE ALBA LA ROMAINE
Céline ROUILLE
adj. Muriel BLACHERE

Christine VALERA — Sylvia FAURE
Laure GAFFET (rempl. Par Véronique FAUX et Lucie GATTA) Andréa GRAND

CRECHE MEYSSE
Fanny GOBBI (rempl. par Catherine ANSART)
adj Cat. ANSART (rempl.par Pauline CHALAND)

Mélissa BERNARD (rempl. par Elisa MARTINELLO)
Audrey BRESSY — Mylène CLAUZEL
Magali BOUILLON — Yohanne NODON
Véronique ROMESTANT — Elise VAUCELLE
Fabienne LESCOS — Liliane BOIRON
Maria MADEIRA – M — Laetitia PERRIN

RAM / LAEP Teil
Laure BARREAU

Catherine VIGNON

RAM Meysse et iti.
Nelly LAMOUILLE

Cathy GUILLOT

JEUNESSE TEIL
Valérie GERVAIS (màd)

Jean-Michel BOUCHON, Nicolas TOLFO (màd) , Philippe CHAUSSY(màd) , Bernard CHEYNIS (màd) , Joël MARCEL (màd) , Benoit PEPIN (màd), Séverine VERON (màd) , Julie REBUFFAT (màd)

JEUNESSE CRUAS
Laurence LUNEL (màd)

Malliya GUERBAS (màd), Marie Jessy ZAIRE (màd), Monique SECHERESSE (màd), Françoise CLAUDET (màd)

POLE CULTURE
Virginie MARTINEZ

RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE
MARIE-AGNES JOBIN

MEDIATHEQUE ET BIBLIOTHEQUES
Eric LEBOITEUX

Anne BUTZ
Emilie CHEYNEL
Mireille DELAUZUN
Agnès DI BERNARDO
Gaëlle LAVERGNE
Roland ROUSSET
Julie GONZALEZ-OCIO
Carole FLORE
Maayan BAUVET
Nathalie NUVOLINI
Anne CHAUMAZ

CULTURE- EAC
Sandrine MARTINET

MUSEE RESISTANCE ET DEPORTATION
Rémi FOURCHE
Anne Claire NOIRBENT

CINEMA TEIL
Béatrice ROSE
Mathieu LAPIERRE
Maeva SATGE

POLE RESSOURCES HUMAINES
Fabienne MAILLAULT

Frédéric VIGNAL
Anaïs COOLEN

POLE SANTE HYGIENE ET SECURITE

Frédérique GROS

POLE COMMUNICATION

Séverine LEON

Finances

Les finances 2018 sont organisées autour d'un budget principal et des **6** budgets annexes suivants :

- Un budget Annexe pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif
Et dans le domain du développement économique des 4 budgets annexes suivants portant sur l'aménagement, la gestion et la commercialisation des zones d'activités :
- Un budget Annexe ZA Le Teil
- Un budget Annexe ZA 2 Les Ramières
- Un budget Annexe ZA 3 Drahy
- Un budget Annexe ZA 4 Chevrière

Le budget principal 2018 voté au conseil communautaire du 9 avril 2018 s'élève à :

29 853 509€ en dépenses et recettes de la section de fonctionnement

et à **4 457 290€** en dépenses et recettes de la section d'investissement

Finances

En dehors des recettes précitées liées aux activités des services dans le cadre des compétences exercées sur un montant de recettes totales 2018 de 28 032 967**€** les recettes fiscales représentent 24 281 571**€** soit 86.62% des recettes.

À l'ensemble de ces recettes doit être prise en compte l'excédent de l'exercice antérieur d'un montant de 1 923 567**€**.

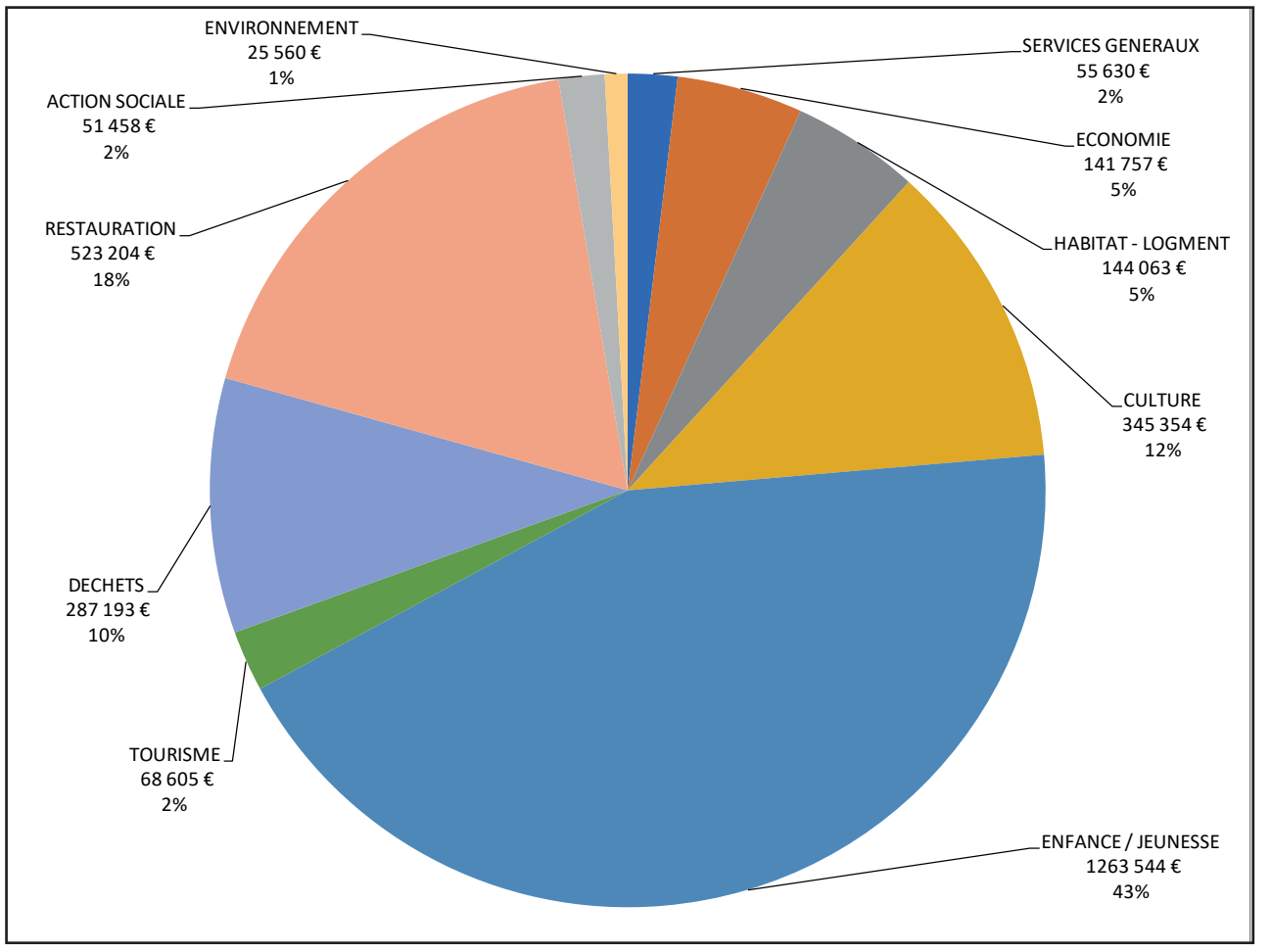

STRUCTURATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

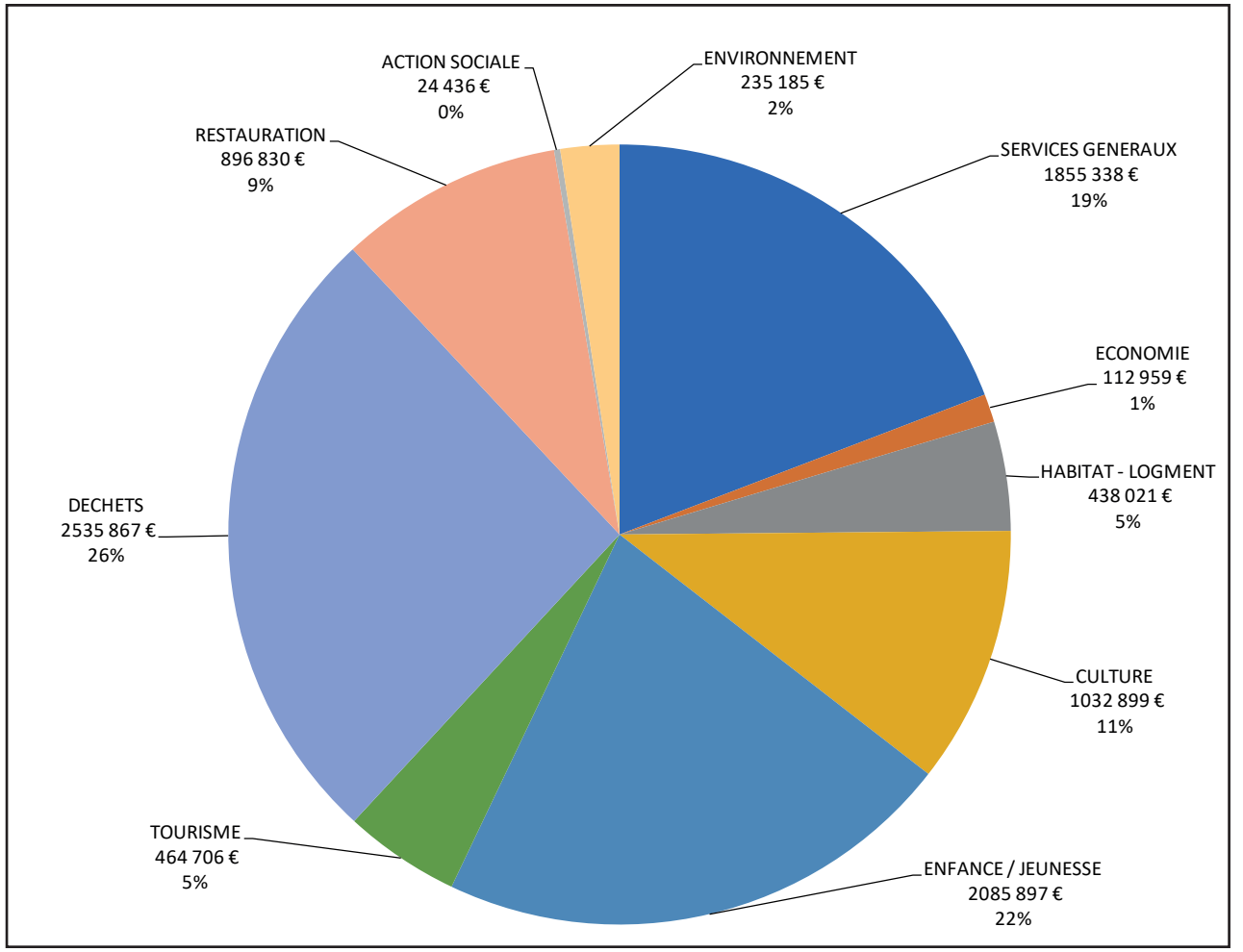

STRUCTURATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Fiscalité

Sur une dépense totale 2018 de 28 182 763€ les dépenses relatives aux reversements de fiscalité (Attribution de compensation, FPIC, FNGIR) représentent 1 792 295€ soit 63.13% des dépenses et se déclinent comme suit :
- Reversement de fiscalité aux communes (Attribution de compensation) : 9 074 944€ •
- Reversement à l'Etat au titre du FNGIR : 7 838 578€ •.
- Reversement à l'Etat au titre du FPIC : 878 773€ •

Pour la partie investissement du budget principal voté les dépenses et recettes de l'exercice 2018 s'élèvent à 4 457 290€

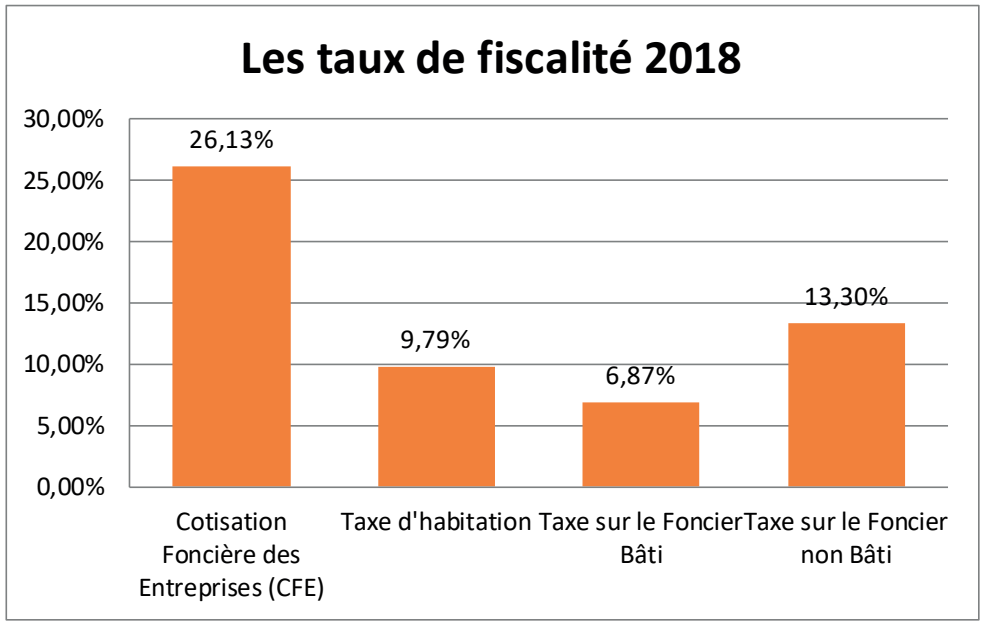

Taux de fiscalité 2018 Ardèche Rhône Coiron

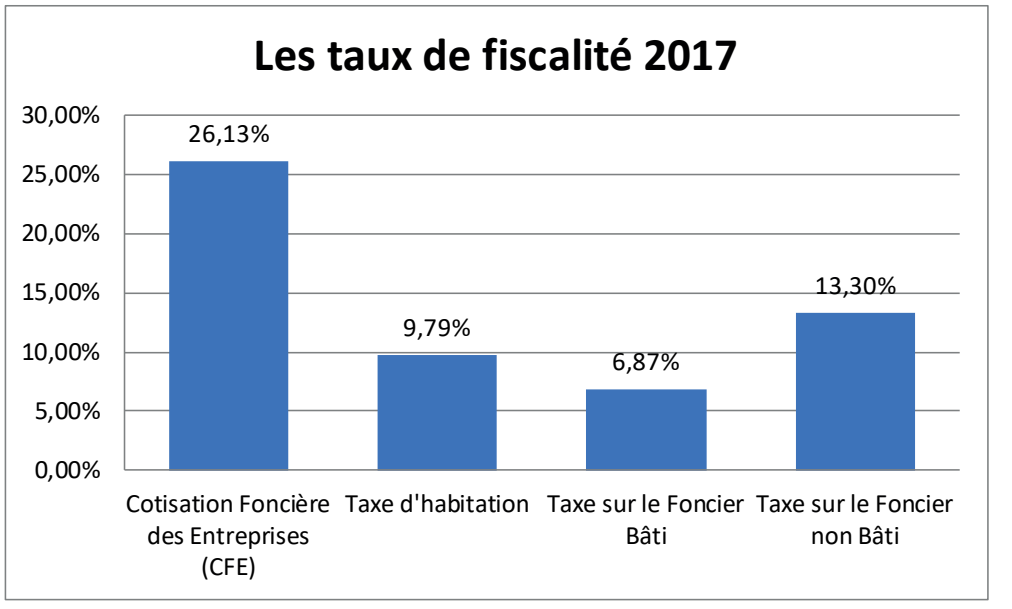

Rappel des taux de fiscalité 2017 Ardèche Rhône Coiron

Gouvernance

Le bureau de la Communauté de communes, composé du Président, Eric CUER, de 10 vice-présidents et du maire de chaque commune, se réunit au moins tous les quinze jours.
Chaque vice-président anime dans son domaine une commission de travail constituée de membres du conseil communautaire et d'élus communaux afin que chaque commune prenne part aux discussions.

Chacune des 15 communes a désigné ses délégués au conseil communautaire qui se tient tous les mois en moyenne et qui regroupe 36 délégués communautaires.
Le mandat de conseiller communautaire est lié à celui de conseiller municipal.
Les communes représentées par un titulaire unique, disposent aussi d'un suppléant.

11 réunions de conseils communautaires
29 réunions de bureaux communautaires
187 délibérations prises

25 commissions de travail dont des réunions au nombre de :

- **1** commission aménagement de l'espace
- **2** commissions finance
- **1** habitat + **9** Copil
- **2** Politique de la ville - PNPRU
- **4** commissions culture + **1** forum culture
- **5** commissions Petite Enfance - Jeunesse
- **4** commission développement économique
- **5** commission restauration collective
- **1** commission RH

2018 EN BREF

Les réunions de bureaux qui réunissent le Président, les vice-présidents, la Direction Générale et auxquelles est invité l'ensemble des maires : tous les 15 jours les mardis matin.
Des commissions thématiques consultatives ont été mises en place, ouvertes à l'ensemble des élus des communes membres qui souhaitent travailler sur une thématique.
Pour réfléchir à une question ou problématique posée par les élus communautaires, faire des propositions pour améliorer l'action de l'intercommunalité.
Sur les domaines suivants : culture, Action Sociale, Petite-Enfance / Jeunesse, Menus, Restauration collective, Politique de la ville – PNRU, Développement Economique - Artisanat - Commerce – Agriculture, Déchets, Logement et Cadre de Vie, Environnement, Tourisme, Aménagement de l'Espace, Travaux – Déplacements doux, Finances , ressources humaines.

Gouvernance

36 conseillers communautaires

COMMUNE			
ALBA LA ROMAINE	TESTON	Joël	Démission le 27/08/2018
	GAUTHIER	Jocelyn	septembre 2019
	BOUNIARD	Philippe	
AUBIGNAS	BOSQUET	Christian	VP Environnement
+ un suppléant	VILLARD	Serge	
BAIX	BOYER	Yves	VP développement économique - artisanat, commerce - Agriculture -
+ une suppléante	LAUVERGNAS	Paulette	
CRUAS	COTTA	Robert	
	PECHOUX	Jean-Marie	
	D'ALOIA	Christine	
	MORELLI	Pierre	
	HAOND	Claudette	
LE TEIL	BRESOLIN	Thierry	
	BUTOT	Olivier	
	CHAMBERT	Yves	
	COTTA	Rachel	
	DIATTA	Patricia	
	DOLARD	Carole	
	GALAMIEN	Nathalie	
	GRIFFE	Gérard	
	JOUVE	Michel	
	MAZELLIER	Noëlle	
	MICHEL	Jean-Paul	
	NOËL	Bernard	VP Culture et outils culturels
	PEVERELLI	Olivier	VP Politique de la ville
	TOLFO	Pascale	
MEYSSE	CUER	Eric	Président Finances - Ressources
	LAUSSEL	Marie-Joséphe	
ROCHEMAURE	LECERF	Christian	
	JIMENEZ	René	VP travaux - Déplacements doux
	LAMBERT	Adèle	
ST BAUZILE	POLLARD-BOULOGNE	Annie	
+ un suppléant	ETIENNE	Eric	
ST LAGER BRESSAC	BERNARD	Alain	
+ un suppléant	ASCARI	Sylvain	
ST MARTIN SUR LAVEZON	ROBERT	Jean	
+ un suppléant	ARTO	Jean	
ST PIERRE LA ROCHE	DUSSERRE	Marc	
+ une suppléante	FAURE	Christine	
ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC	PALIX	Dominique	VP Petite enfance /Jeunesse - Restauration collective /
+ une suppléante	PLATZ	Cécile	
ST THOME	PETITJEAN	Gilbert	VP Gestion des déchets
+ un suppléant	BROC	Jean-Claude	
ST VINCENT DE BARRES	SAVATIER	Paul	VP Tourisme
+ un suppléant	CALLON	Jean-Claude	
VALVIGNERES	LEBRAT	Jacques	
+ un suppléant	CHABAL	Gérard	

Communication

La communication de la Communauté de communes se doit de s'adresser à l'ensemble des habitants du territoire afin de rendre compte des décisions prises par les élus, faire connaitre les politiques publiques, les choix budgétaires et la mise en œuvre des actions. Une volonté soulignée par la création d'un service communication et par l'embauche d'une chargée de mission dédiée, à l'été 2018.

Réseaux sociaux : 539 abonnés (+56% sur l'année), **210** posts sur la page Facebook

Evènements couverts : signature de la **convention avec Enedis, inauguration du site web** dédié au foncier et à l'immobilier d'entreprises, **inauguration des points de collecte** semi-enterrés à Meysse, **ateliers de concertation** du PCAET, **forum culture**

Relations presse locale : 287 articles de presse

Réalisation impression : affiches, programmes, flyers, rapports d'activité

2018 EN BREF

Définir une stratégie de communication
L'élaboration de la stratégie de communication s'est structurée autour d'une analyse de la situation du moment. Grâce à des rencontres avec les 15 maires des communes et des services communication, le cas échéant. En interne, des rencontres avec les responsables des services et avec les agents référents. Puis par un travail collectif des élus du bureau communautaires autour de leur vision partagée de ce territoire, des objectifs de la communication.

Ecrire un plan de communication
Une fois les priorités de communication validées, le groupe de travail communication s'est appuyé sur le travail de l'exécutif et des agents pour élaborer un plan de communication opérationnel et les moyens à allouer.

Démarrage du travail sur l'identité graphique
Pour élaborer la nouvelle identité visuelle de la Communauté de communes, un cahier des charges a été établi afin de retenir un prestataire extérieur capable de redéfinir un logo et une charte graphique.

ALBA LA ROMAINE
AUBIGNAS
BAIX
CRUAS
LE TEIL
MEYSSE
ROCHEMAURE
ST BAUZILE
ST LAGER BRESSAC
ST MARTIN SUR LAVEZON
ST PIERRE LA ROCHE
ST THOMÉ
ST SYMPHORIEN SOUS CHOMÉRAC
ST VINCENT DE BARRÈS
VALVIGNÈRES